

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 20 Mars 2026

DÉLIBÉRATION N°DEL2026-18
NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ
AU CNAS

L'an deux mille vingt-six le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le seize mars, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Noël, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS Noël, POTHEAU Christian, MM. FRAPPAT Olivier, DESCHAMPS Robert, THALAMY Gilles, Mmes FOURNIER-GASSIE Sophie, FRAUDET Nelly, GERVAIS Brigitte, LEYS Anaïs, M. LASNIER Benjamin.

Était absente excusée : Mme CORRADETTI Marie-Caroline

Pouvoir : Mme CORRADETTI Marie-Caroline donne pouvoir à M. DESCHAMPS Robert

Secrétaire de séance : Mme FOURNIER-GASSIE Sophie

Monsieur le Maire explique que suite aux élections municipales, le Conseil doit procéder à la désignation des délégués le représentant dans les divers syndicats intercommunaux et associations.

À cet effet, il propose de nommer un délégué au CNAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉSIGNE : - Madame FRAUDET Nelly déléguée au CNAS.

| | |
|-------------|----|
| Membres | 11 |
| Présents | 10 |
| Représentés | 01 |
| Votants | 11 |
| Exprimés | 11 |
| Oui | 11 |
| Non | 00 |
| Abstentions | 00 |

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 26 mars 2026

Le Bourg d'Hem, le 26 mars 2026
P/Le Maire
L'Adjoint,
Christian POTHEAU

